

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 57023 B1** (51) Cl. internationale : **B65D 17/28; B65D 53/02; B65D 51/16**
- (43) Date de publication : **30.11.2023**

- 
- (21) N° Dépôt : **57023**
- (22) Date de Dépôt : **17.06.2019**
- (30) Données de Priorité : **19.06.2018 EP 18178561**
- (71) Demandeur(s) : **Top Cap Holding GmbH, Untere Sparchen 50 6330 Kufstein (AT)**
- (72) Inventeur(s) : **PIECH, Gregor Anton**
- (74) Mandataire : **ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation : EP 21185634.9

---

(54) Titre : **COUVERCLE DE BOÎTE MÉTALLIQUE**

- (57) Abrégé : Couvercle de boîte métallique doté d'une ouverture refermable comportant un micro-espace (4) ou une ligne d'affaiblissement prévu dans la surface du couvercle métallique et entourant l'ouverture, un cadre d'étanchéité (5) en matière plastique relié à la surface du couvercle fixe (2) et enfermant le zone d'ouverture, une avec l'intérieur du micro-espace (4) ou de la ligne d'affaiblissement, zone de couvercle métallique pivotante (3) reliée à une unité de fermeture (6) en matière plastique, qui est fixée de manière pivotante à la surface fixe du couvercle (2) via un palier pivotant (7) et est de préférence doté d'un élément d'ouverture (8) qui est diamétralement opposé au palier pivotant (7) et qui est relié à l'unité de fermeture (6) de manière à pouvoir être pivoté vers le haut, le le cadre d'étanchéité (5) et l'unité de fermeture (6) comportant des nervures d'étanchéité et de verrouillage (12, 13, 14) et des rainures de réception associées (15, 16, 17) coopèrent de manière étanche et la zone de couvercle métallique (3) située à l'intérieur du micro-élément circonférentiel - l'espace (4) ou la ligne d'affaiblissement est reçu et maintenu dans la zone d'ouverture du couvercle (1), les nervures d'étanchéité et de verrouillage (12, 13, 14) avec les rainures de réception (15, 16, 17) forment bords d'étanchéité (18, 19, 20), les nervures d'étanchéité et de verrouillage (12, 13, 14) d'une part et les rainures de réception (15, 16, 17) d'autre part étant conçues de manière à ce qu'elles soient au niveau du renflement Le couvercle de la boîte (1) s'accroche de plus en plus.

### Revendications

1. Couvercle métallique de boîte, présentant une surface de couvercle (2) mé-  
5 tallique fixe et une ouverture refermable, en particulier pour des canettes de  
boissons ainsi que pour des récipients destinés à la conservation de den-  
rées alimentaires et d'autres produits liquides, pâteux, pulvérulents ou so-  
lides, présentant une micro-fente (4) ou ligne d'affaiblissement prévue dans  
10 la surface de couvercle (2) et entourant ladite ouverture, un cadre d'étan-  
chéité (5) en matière plastique relié à la surface de couvercle (2) et entou-  
rant la zone d'ouverture, une unité de fermeture (6) en matière plastique qui  
est reliée à la zone de couvercle (3) métallique pivotant vers le haut, située  
à l'intérieur de la micro-fente (4) ou de la ligne d'affaiblissement, et qui est  
15 montée de manière pivotante sur la surface de couvercle fixe (2) par l'inter-  
médiaire d'un palier de pivotement (7) et qui est de préférence pourvue d'un  
organe d'arrachage (8) qui est relié à l'unité de fermeture (6) de manière à  
pouvoir pivoter vers le haut diamétralement à l'opposé du palier de pivote-  
ment (7),  
20 dans lequel le cadre d'étanchéité (5) et l'unité de fermeture (6) coopèrent  
de manière étanche par l'intermédiaire de nervures d'étanchéité et d'encli-  
quetage (12, 13, 14) et de rainures de réception correspondantes (15, 16,  
17), et la zone de couvercle (3) métallique située à l'intérieur de la micro-  
fente périphérique (4) ou de la ligne d'affaiblissement est reçue et mainte-  
25 nue dans la zone d'ouverture du couvercle (1),  
les nervures d'étanchéité et d'encliquetage (12, 13, 14) formant, avec les  
rainures de réception (15, 16, 17), des arêtes d'étanchéité (18, 19, 20),  
caractérisé en ce que  
les nervures d'étanchéité et d'encliquetage (12, 13, 14) d'une part et les rai-  
nures de réception (15, 16, 17) d'autre part sont réalisées de manière à

- s'accrocher progressivement les unes aux autres lorsque le couvercle (1) de la boîte se met en forme bombée,  
une nervure d'encliquetage (12) prévue sur le cadre d'étanchéité (5) présente un crochet (21) dirigé vers l'extérieur, qui coopère avec une saillie d'encliquetage correspondante (22), dirigée vers l'intérieur, d'une rainure de réception correspondante de l'unité de fermeture (6).
- 5
2. Couvercle de boîte selon la revendication précédente, caractérisé en ce que
- 10 l'organe d'arrachage (8) présente une traversée (23) dans laquelle s'engage un prolongement (24) de l'unité de fermeture (6), le prolongement (24) étant relié solidairement, en particulier par coopération de matière, à l'organe d'arrachage (8) de telle sorte que le prolongement (24) est arraché de l'unité de fermeture (6) lorsque l'organe d'arrachage (8) est pivoté vers le haut.
- 15
3. Couvercle de boîte selon la revendication 2, caractérisé en ce que la traversée (23) et le prolongement (24) sont prévus dans la zone du palier de pivotement de l'organe d'arrachage (8).
- 20